

Petit potin

par Marie-Josée Rolland

Notre collègue Caroline Bouchard, du cégep de St-Jérôme, a eu son bébé. Une belle grosse fille de 7 livres et 10 onces qui se nomme Laurianne. Toutes nos félicitations à toi Caroline !

Le nouveau C.A. de l'APAPI

Normand Lalonde , président
Région de Montréal

Jean -Pierre Montpetit, vice-président et trésorier
Région Centre-Sud

Marie-Josée Rolland, secrétaire
Région Laurentides-Lanaudière

Denise Gélinas, responsable du perfectionnement
Région de Québec et Saguenay- Lac-Saint-Jean

Myriam Charbonneau, responsable de l'Entr'api
Région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Iles-Côte-Nord



 **Cégep de Baie-Comeau**
www.cegep-baie-comeau.qc.ca

Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique

Alternance travail-études

- Stages en alternance travail-études en période estivale (facultatif);
- Stages : 2 semaines en 9 sessions partout au Québec;
- Stages de survie en forêt et de canot-camping;
- Travaux pratiques : 4 000 heures de cours, de travaux pratiques en laboratoire et en milieu naturel;
- Apprentissage sur le terrain : observation, inventaires, aménagement, exploitation, techniques de déplacement en forêt.

Francine Bélanger
Conseillère en information scolaire et professionnelle
(418) 589-5707 poste 340, sans frais: 1-800-463-2030
Courriel: fbelanger@cegep-baie-comeau.qc.ca

C'EST...

- Biologie appliquée
- Gestion des équipements en milieu naturel
- Administration
- Techniques de chasse et de pêche

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

- Technicien, technicienne en aménagement cynégétique et halieutique;
- Technicien, technicienne de la faune;
- Gérant, gérante de Z.E.C et de pourvoirie;
- Pourvoyeur, pourvoyeuse de chasse et de pêche;
- Agent, agente de conservation de la faune;
- Guide-interprète;
- Observateur, observatrice en mer.

Les Impressions Reflet Inc.

17, Commerciale, St-Anselme

Tél.: (418) 885-4848 • Fax: (418) 885-4858

imreflet@globetrotter.qc.ca



L'entr'api

Volume XXI — Numéro 1

<http://www.apapi.com>

Novembre 2002

Journal de l'Association professionnelle des aides pédagogiques individuel(le)s

Sommaire

Éditorial

Le mot du président
Normand Lalonde, président

À lire

Bilan du congrès 2002
Denise Gélinas, Collège d'Alma

Question de principe
Bernard Leblanc, Jean-Pierre Montpetit
et Liliane Saulnier,
Comité Objectifs et standards

Évaluation d'un dossier scolaire
Jean-Pierre Montpetit, Institut de technologie
agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe

Dossiers chauds

Lettre au SRAM
Normand Lalonde et les api de la région
de Montréal

Le bottin qui nous rassemble et
qui nous ressemble,
Jean Isabelle, Collège de Shawinigan

L'orientation intégrée aux programmes
d'études
Myriam Charbonneau, Cégep de Baie-Comeau

Réflexion

Des élèves aux petites valises
Myriam Charbonneau, Cégep de Baie-Comeau

Informations

Cotisation à l'APAPI
Congrès 2003
Dates de tombée de l'Entr'api
Myriam Charbonneau, Cégep de Baie-Comeau
Petit potin
Marie-Josée Rolland, Cégep de St-Jérôme
Le nouveau C.A. de l'APAPI

L'équipe de rédaction

Doris Chabot

Collège de Sherbrooke

Florent Couture

Cégep de Lévis-Lauzon

Roland Laflamme

Cégep de Rimouski

Sylvie Lévesque

Cégep régional de Lanaudière
à Joliette

Fernand Meloche

Cégep à distance

Éditorial

Le mot du président

Par Normand Lalonde

La force d'une association réside dans la participation de ses membres. Ce sont eux qui, en réunion régionale, décident de l'orientation que prendra notre congrès annuel. Il est donc capital de participer et de soulever les débats qui nous tiennent à coeur. Votre représentante ou représentant au Conseil d'administration pourra alors mettre de l'avant vos priorités.

Je dis toujours, à la fin d'un congrès, que c'est le plus beau que nous n'ayons jamais eu et je le pense. Je crois que les derniers congrès ont été supers. Pourquoi? Parce qu'ils reflétaient la réalité de chacun et chacune d'entre nous. C'est comme s'ils sortaient de nos tripes. Nous n'avons rien inventé, nous n'avons que reproduit votre quotidien.

Qu'est-ce qui me fait affirmer cela? C'est simple. Le congrès est terminé, tout a bien été et nous revenons dans nos régions, dans nos collèges. Toutefois, nous continuons à discuter entre nous comme si les ateliers n'étaient pas terminés. Nous cherchons encore de l'information comme si les personnes ressources étaient encore présentes. **LE CONGRÈS EST TERMINÉ MAIS IL CONTINUE ENCORE!!!**

Je pense que notre Association est en pleine forme et qu'elle reflète pleinement notre réalité. Elle est jeune, curieuse et surtout, elle est une source d'inspiration inépuisable. Nous avons une préoccupation unique: **ÉLÈVE** C'est ce qui fait notre force!

Nous organisons actuellement le congrès de 2003, soyez assuré qu'il reflétera votre réalité. Nous vous proposerons des solutions mais votre participation sera indispensable. Je termine actuellement mon 4^e et dernier mandat à titre de président. Le Conseil d'administration est plus dynamique que jamais... il y a 3 femmes! Il est temps que je quitte afin de laisser la place aux jeunes!

Je vous souhaite une bonne année scolaire et vive **FAPAPI** !

À lire

Congrès 2002

par Denise Gélinas

Les 29, 30 et 31 mai 2002 avait lieu, au Manoir des sables de Magog, le 21^{ème} Congrès de l'A.P.A.P.I. dont l'hôte était la région Centre-Sud.

Le présent bilan démontre toute la satisfaction des membres face à la qualité de ce perfectionnement annuel. Cette année, nous avons accueilli 103 participants et participantes comparativement à 101 en l'an 2001. De plus, le nombre de membres était de 138 en 2002 par comparaison à 135 en 2001.

Encore une fois bravo à toute l'équipe « bénévole » de cette organisation et à l'équipe régionale qui nous ont si bien reçus.

- BILAN -

NOMBRE DE RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES AU QUESTIONNAIRE D

ÉVALUATION : 74

| | Complètement Satisfait | Partiellement Satisfait | Faiblement Satisfait |
|--|------------------------|-------------------------|----------------------|
| Réunion générale Nombre de répondants et répondantes: 42 | 37 (88,1 %) | 5 (11,9 %) | 0 |
| Conférence d'ouverture de Madame Céline St Pierre Nombre de répondants et répondantes : 74 | 67 (90,5 %) | 7 (9,5 %) | 0 |
| Ateliers du mercredi 29 mai PM | | | |
| Atelier A : Nouvelles problématiques des clientèles étudiantes (24) | 23 (95,8 %) | 1 (4,2 %) | 0 |
| Atelier B : Droits et liberté des jeunes (19) | 11 (57,9 %) | 7(36,8 %) | 1 (5,3 %) |
| Atelier C : Aide à la réussite dans les collèges anglophones (6) | 6 (100 %) | 0 | 0 |
| Atelier D : Aide à la réussite à Lévis-Lauzon (19) | 14 (73,7 %) | 5 (26,3 %) | 0 |

Informations

Cotisation annuelle à l'APAPI

par Myriam Charbonneau

Il est encore temps de bénéficier du rabais de 14\$ si vous complétez votre fiche de cotisation annuelle avant le 1^{er} décembre 2002. Après cette date, la cotisation sera de 84\$ et non plus de 70\$. Enfin, cette fiche vous a été expédiée en septembre dernier par Jean-Pierre Montpetit, trésorier de l'APAPI. Alors faites vite!

Congrès 2003

par Myriam Charbonneau

Le 22^{ième} congrès de l'APAPI est organisé par la région de Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il se tiendra au pays des bleuets dans la belle ville d'Alma du 27 au 30 mai 2003.

Les prix par personne sont:

En occupation simple : 350,45\$ + taxes.

En occupation double : 239,20\$ + taxes.

Prix pour personne supplémentaire en occupation quadruple ou triple : 164,16\$ + taxes.

Prix sans nuitée : 129,66\$ + taxes.

Avis aux aides pédagogiques de la région de Montréal. Un autobus nolisé sera à votre disposition pour voyager ensemble à prix avantageux. C'est peut-être l'occasion de vous préparer un carnet de chansons!

Dates de tombée de l'Entr'api

par Myriam Charboneau

Les dates de tombée pour recueillir vos articles dans les prochains numéros du journal l'Entr'api sont:

Le lundi 10 février 2003 pour le numéro 2

Le lundi 28 avril 2003 pour le numéro 3

Ne remettez pas à demain, les idées qui vous viennent maintenant. Écrivez-les!

d'une année à l'autre, du primaire au secondaire, ils et elles réussissent, petite valise en main. «La réussite, ce n'est pas si exigeant, c'est une question d'aptitude, d'intelligence et non d'effort» se disent-ils. Ainsi, leur valise contient peu d'heures d'études par jour. La gestion du temps et les techniques d'études sont des accessoires absents parce que sans doute inutiles à transporter dans leur bagage. Leur voyage dure dix mois et il est toujours possible de prendre le train suivant s'ils ont manqué le précédent. C'est ainsi que ces voyageuses et voyageurs réussissent à arriver à bon port en obtenant leur diplôme d'études secondaires (avec des détours pour certains). Ces personnes ont donc développé la croyance qu'il est possible de voyager avec une bien petite valise. Ont-elles tort de penser ainsi?

Voilà que nos voyageuses et voyageurs arrivent pour une autre destination: les études collégiales. Certaines et certains d'entre eux auront des expériences de voyage leur ayant permis d'enrichir leur bagage. Escalader le Mont Groulx nécessite une bonne mise en forme, de la discipline, le désir de se dépasser et des moyens efficaces pour atteindre ses objectifs. Ce sont des élèves qui ont l'objectif de réussir tout en étant conscients que leur prochain voyage sera très exigeant. Ils veulent un jour escalader le Mont Everest! Nous pourrions les comparer aux élèves du groupe 4 selon l'article de Josée Paradis. «Ces élèves s'attendent à une charge de travail plus élevée ainsi qu'à un niveau de difficulté supérieur. Ils ont développé, dès le secondaire, des habitudes de travail qui contribuent à leur réussite scolaire.(1)». D'autres arriveront avec leur petite valise. Notre discours sera semblable à celui qu'ils ont entendu depuis bien longtemps soit: «Le cégep, c'est exigeant!» et leurs réactions seront similaires à celles qu'ils ont eues par le passé. Mais là, des échecs surviendront... Comme enseignantes, enseignants et aides pédagogiques pouvons-nous leur éviter ces échecs?

Bien que nous ne puissions éliminer les situations d'échecs dans la vie de nos voyageuses et voyageurs collégiaux et que ces échecs soient des occasions d'apprentissages multiples (occasion de questionner son choix de programme, occasion de modifier des comportements, occasion de développer des stratégies d'études) ne pouvons-nous pas développer des moyens pour diminuer le taux d'échecs? Comment les amener à augmenter le contenu de leur valise en moins de quinze semaines?

Je crois que la pédagogie de la première session proposée par Josée Paradis n'est pas à mettre de côté. Bien que certaines de ces stratégies soient des pratiques courantes par exemple, la présentation du plan de cours et ses échéanciers pour les examens; la présence en classe et les politiques d'absence; la prise de notes efficace; l'évaluation formative avant l'évaluation sommative et j'en passe, il est nécessaire que chaque pédagogue de première session applique ces stratégies. Est-ce la réalité? Faut-il faire plus pour embarquer rapidement nos élèves dans le voyage des études collégiales? Quelle est la place des apis dans tout cela?

Dans ce premier bloc de formation, déjà je me sens interpellée. J'entends mon discours de ma tournée de classe pouvant être semblable à ce que ces jeunes personnes entendent depuis belle lurette! «Le cégep, c'est exigeant!» Guy Ausloss, psychiatre, dit que dans nos interventions, nous faisons souvent plus de la même chose. Par exemple, si notre discours est de moraliser, nous moralisons encore plus alors que la solution serait d'intervenir tout autrement.

Selon Jacques Belleau, une des caractéristiques des élèves est que «les jeunes perçoivent, pensent et vivent en images (caractéristique de globalité et simultanéité) (2). Je me sens semblable à eux à ce sujet. Ce n'est pas pour rien que je suis une croyante des techniques d'impact! Ainsi, comme api, ma première piste d'action est de créer de l'impact auprès des élèves dans un espace temps très court, en premier lieu lors des tournées de classe. Faire connaître aux enseignantes et enseignants de première session les collaborations possibles du service d'aide pédagogique est une étape également importante. L'un de nos objectifs communs doit être celui de fournir aux élèves des outils supplémentaires nécessaires à leur réussite et ce, à l'intérieur de la première session. Tout un projet de voyage!

1. Paradis, Josée. Les élèves en échec après une première session de collégial: les causes, les facteurs d'adaptation et des moyens d'intervention. Pédagogie collégiale, vol 14 no. 1, Octobre 2000.

2. St-Pierre, Lise, schéma résumant la conférence de Jacques Belleau sous le titre l'Étudiant de cégep. L'adaptation du texte est disponible dans Pédagogie collégiale, vol. 15 no.1, Octobre 2001.

Suite du bilan...

| | Complètement Satisfait | Partiellement Satisfait | Faiblement Satisfait |
|--|------------------------|-------------------------|----------------------|
| Jeudi 30 mai | | | |
| Présentation des travaux du comité sur l'aide à la réussite (67) | 59 (88,1 %) | 8 (11,9 %) | 0 |
| Présentation de SOBEC en ligne (68) | 46 (67,6 %) | 21 (30,9 %) | 1 (1,5 %) |
| Présentation d'ÉCHO-SRAM (67) | 43 (64,2 %) | 24 (35,8 %) | 0 |
| Présentation des travaux du comité sur les programmes développés en objectifs et standards (64) | 40 (62,5 %) | 22 (34,4 %) | 2 (3,1 %) |
| Vendredi 31 mai | | | |
| Conférence de fermeture de M. Michel Perron (48) | 43 (89,6 %) | 5 (10,4 %) | 0 |
| Activités sociales | | | |
| Croisière sur le lac Memphrémagog (60) | 50 (83,3 %) | 9 (15 %) | 1 (1,7 %) |
| Souper et soirée du mercredi 29 mai (69) | 60 (87 %) | 8 (11,6 %) | 1 (1,4 %) |
| Souper et soirée du jeudi 30 mai (72) | 61 (84,7 %) | 9 (12,5 %) | 2 (2,8 %) |
| Hôtel | | | |
| Qualité des chambres (69) | 68 (98,6 %) | 1 (1,4 %) | 0 |
| Qualité des repas (73) | 67 (91,8 %) | 6 (8,2 %) | 0 |
| Qualité du personnel (73) | 73 (100 %) | 0 | 0 |

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Note : Nous vous transmettons les commentaires qui revenaient le plus souvent. Toutefois, les autres commentaires seront considérés pour le prochain congrès.

| Nombre | Commentaires |
|--------|--|
| 30 | Très bon et excellent congrès. Bravo à toute l'équipe. |
| 29 | Très bonne organisation. Bravo. (délais, activités pertinentes, etc.) |
| 14 | Site enchanteur, bel environnement, accueillant |

Faculté
DES SCIENCES
ET DE GÉNIE

Pour vos études en sciences ou en génie
l'Université Laval vous offre

www.fsg.ulaval.ca

Une formation
gagnante

Des stages en milieu de travail
crédités et rémunérés

Profil international

Un encadrement de qualité

Nombreuses bourses d'études
disponibles

UNIVERSITÉ
LAVAL

Question de principe

Par Bernard Leblanc, Jean-Pierre Montpetit et Liliane Saulnier

Il y a quelques années déjà, l'Association professionnelle des aides pédagogiques individuels (APAPI) a mis sur pied un comité de travail pour évaluer les impacts de l'implantation des programmes développés par objectifs et standards (PDOS). Ce comité a produit un document intitulé Réussir un changement de parcours qui cherche à baliser le travail de l'aide pédagogique individuel (API) tout en lui donnant une marge de manœuvre acceptable dans l'exercice de ses fonctions. Cette marge de manœuvre est nécessaire pour éviter de pénaliser indûment l'élève qui change de programme ou d'établissement.

Voici quelques principes directeurs qui devraient, d'après nous, guider l'API dans l'analyse du dossier et du cheminement de l'élève admis dans un PDOS.

Utiliser notre bon jugement pour éviter de tout faire recommencer à l'élève. Les grilles de cours, les séquences incontournables et les préalables sont souvent incohérents pour quiconque change de programme ou de collège. Qu'est-ce qui serait un «PLUS» ou un atout dans la formation de l'élève lorsqu'un cours n'est pas accessible dans sa grille?

Utiliser les contenus de cours pour identifier ce que l'élève doit recommencer. L'OS atteint et transmis par un autre collège est à respecter, mais le MEQ permet de donner toute formation manquante pour que l'élève soit en mesure de réussir la suite de sa formation. Les contenus de cours permettent d'identifier clairement ce qui est manquant. Dans ce contexte, il est pertinent de vérifier si l'élève a ce qu'il faut pour réussir malgré la spécificité de chaque grille programme. L'envoie-t-on vers un échec certain si on lui permet de s'inscrire à tel ou tel cours? Quels seraient les effets pervers d'une reconnaissance automatique d'un OS déjà atteint ailleurs ou dans un autre programme de la même famille ou non du même collège? Un cours de Calcul I dispensé en Sciences humaines et en Sciences de la nature répondra-t-il aux exigences d'admission universitaire? Il faut donc porter particulièrement attention à ces structures d'accueil et à tout développement intra collégial pour faciliter la formation nécessaire au cheminement.

Faire l'admission en collaboration avec l'équipe programme plutôt que de simplement envoyer les plans de cours au département concerné. Il faut sortir de nos bureaux. Est-ce bien la responsabilité de l'API de refuser l'admission à un élève?

Responsabiliser aussi les professeures et les professeurs puisque ce sont eux qui ont défini les séquences de cours, les préalables et le découpage des cours qui mènent à l'atteinte de l'objectif et standard. Nonobstant l'impact d'une reconnaissance totale ou partielle de cours sur les tâches du personnel enseignant, certaines concessions peuvent être négociées au profit de l'élève pour mieux respecter ses acquis à l'intérieur de son cheminement.

Proposer une manière facilitante de déclarer les OS au MEQ dans SOBEC-en-ligne par exemple, pour le programme de Sciences Humaines (300.A0) afin de permettre un décloisonnement des grilles lors d'un changement de profil ou de collège.

Souscrire au principe de la capacité de transfert des apprentissages issus des OS généraux ou transdisciplinaires inscrits dans les buts généraux du programme. Faut-il respecter intégralement les préalables et les séquences de cours ou ce principe? Indépendamment des liens cours-OS, chaque cours doit contribuer à l'atteinte des buts généraux du programme.

Confronter les collèges, les équipes programme ou les API qui ont le refus trop facile surtout dans un contexte de décroissance de la clientèle étudiante et d'accroissement obligatoire de réussite et de diplomation. Il s'agit de sensibiliser les intervenantes et les intervenants sur la capacité de l'élève à transférer les apprentissages ou en se référant aux buts et objectifs du programme. Il est légitime de lui reconnaître ses acquis: ce n'est surtout pas d'abaisser la barre ou de donner des substitutions à rabais.

Assurer nos collègues qu'on respectera le cheminement de la grille locale et l'esprit de la progression des apprentissages pour l'élève admis chez nous et qui chemine toujours chez nous jusqu'à la fin de son programme. Bâtir et utiliser des tables de concordance avec l'ancien programme.

Utiliser notre jugement et notre libre arbitre pour les changements de collège, de profil ou de programme. Utiliser des substitutions, des codes multidisciplinaires et toute autre stratégie qui avantage l'élève tout en étant juste et équitable pour l'ensemble des élèves du programme.

L'orientation intégrée aux programmes d'études : projet accepté

par Myriam Charbonneau

Dans le cadre des « Programmes de soutien à des actions structurantes » du Ministère de l'Éducation du Québec, un projet a vu le jour au cégep de Baie-Comeau. Il est sous la responsabilité de notre conseiller en orientation.

Le projet est basé sur le principe de l'école orientante. En voici les grandes lignes.

But

Augmenter la persévérance et la diplomation, en particulier chez les garçons des programmes techniques, par un soutien adéquat à la consolidation de leur choix vocationnel.

Objectifs

Concevoir et implanter, dans quatre programmes ciblés, un plan de soutien à la consolidation de choix vocationnel. Les activités de ce plan seront intégrées aux activités éducatives régulières des programmes d'études et des services spécialisés selon les principes de l'école orientante.

Clientèle visée

Élèves de première année des programmes suivants: Technologie du génie civil, Technologie de l'électronique, Techniques de comptabilité et de gestion et Sciences humaines (1 groupe).

Résultats visés

Au plan institutionnel :

À court terme: Modification des perceptions concernant l'orientation.

À moyen terme: Partage des responsabilités entre plusieurs membres du personnel.

Au plan des programmes :

À court terme: Élaboration d'un programme structuré d'activités éducatives intégrées aux activités pédagogiques du programme et aux caractéristiques des élèves.

À long terme: Un programme d'activités semblables pour tous les programmes.

Au plan des élèves :

À court terme: Une amélioration de la clarté du choix vocationnel: une meilleure connaissance de soi et, pour certains, la consolidation de leur choix, pour d'autres, un projet relativement défini.

À long terme: La même chose pour tous les élèves.

Réflexion

Des élèves aux petites valises

par Myriam Charbonneau

E

En juin dernier, j'ai suivi une formation Performa d'une durée de 15 heures sur « La pédagogie de la première session ». Suite au premier bloc de 3 heures sur la transition secondaire-collégiale et les caractéristiques des élèves, j'ai comparé nos nouveaux arrivants à des voyageuses et voyageurs aux petites valises. Je partage ma réflexion avec vous. Sachez que tout au long de mon perfectionnement, ma réflexion m'a menée à un projet

d'intervention. Ce dernier fera peut-être l'objet d'un futur article de l'Entr'api?

Ils sont nombreux ces adolescentes et adolescents amorçant leurs études collégiales avec une bien petite valise. Pourquoi en transporter une énorme quand ces élèves entendent depuis leur premier cycle du primaire que c'est le cycle suivant qui sera le plus difficile. Et,

Dossiers chauds

Lettre au SRAM

par Normand Lalonde et les API de la région de Montréal

Longueuil, le 9 octobre 2003

Monsieur ...
Membres du Conseil d'administration du SRAM
Directeur des Études
Cégep ...

Mesdames, Messieurs,

Suite à leur réunion régionale du 27 septembre dernier, les aides pédagogiques individuels de la région de Montréal tiennent à souligner leur étonnement de retrouver en page 5 du Guide pratique des études collégiales l'article «Ça suffit!». Les propos de cet article portant sur le «sérieux» déficit scolaire des garçons, nous a fait réagir unanimement. Nous croyons que ce n'est ni la place ni le lieu pour de tels propos et qu'il y a d'autres tribunes pour débattre de ces questions.

En effet, nous jugeons tout à fait inappropriée la publication du texte signé par monsieur Pierre de Passillé dans un tel document. Contrairement à ce que l'on a toujours retrouvé en lecture au début de ce guide, le texte présenté ici ne saurait être destiné aux élèves inscrits en 3^e, 4^e et 5^e secondaire âgés de 14, 15 et 16 ans.

Enfin, nous tenons à manifester aux membres du Conseil d'administration du SRAM, notre profond désaccord face à cette parution.

Normand Lalonde

Représentant au Conseil d'administration de l'APAPI,
Région de Montréal, pour les 34 aides pédagogiques présents

Un bottin qui nous rassemble et nous ressemble.

par Jean Isabelle

Comme vous le savez sans doute, l'APAPI ne publie plus l'annuaire des aides pédagogiques individuels. Vous comprendrez qu'avec les divers changements qui surviennent dans la fonction d'api, il était très difficile de tenir à jour un tel annuaire. Heureusement pour nous, un outil merveilleux est mis à notre disposition: le bottin électronique via internet sur le site de l'APAPI: <http://www.apapi.com> section Bottin des membres.

Malheureusement, il n'est pas à jour. Pourquoi? Parce que c'est à chaque api ou à chaque collègue (par exemple un ou une api responsable par collègue) de vérifier et corriger les informations qui s'y trouvent. Vous comprendrez que je ne peux faire moi-même tous les changements.

Dernièrement, j'ai envoyé un message aux api du présent bottin électronique pour leur annoncer que les photos du congrès étaient disponibles. Et bien, beaucoup d'adresses électroniques sont erronées. L'adresse a changé ou le destinataire est inexistant. Bref, le message ne se rend pas. Certains et certaines api ne sont

plus en fonction, mais leur nom est encore là, de nouveaux et nouvelles api ne figurent pas dans la liste, etc. Nous connaissons des changements dans le partage des programmes dont nous sommes responsables. Il faut faire les changements dans le bottin. Nos échanges entre api du réseau seront ainsi améliorés.

Il faut peu de temps pour faire la mise à jour. Si vous éprouvez des difficultés, consulter l'aide en ligne. Pour obtenir votre code d'utilisateur et votre mot de passe, écrivez-moi Jisabelle@collegeshawinigan.qc.ca. Si votre nom n'est pas dans le bottin, suivez également l'aide en ligne.

Enfin, pour le Forum, utilisez le même code d'utilisateur et mot de passe que ceux utilisés pour le bottin.

En espérant que chaque api veillera à la mise à jour régulière du bottin...

Jean Isabelle

Collège Shawinigan

Développer le principe de la dérogation. Rédiger et justifier par une lettre versée au dossier si cela n'est pas conforme à la grille locale. Tenir un cahier des cas d'exception et le faire connaître par le biais du forum de la page WEB de l'APAPI.

Utiliser tous les outils à notre disposition pour évaluer un dossier : ÉCHO-SRAM, SOBEC-en-ligne, tables de concordances, images de dossier, grilles de cours, système informatique local (SRIC, COBA, F-X-Gameau et systèmes autonomes). Par exemple, la SRIC permet d'identifier les mêmes OS dans différents programmes (GPC2032 - Relations objectifs/cours).

Respecter une fourchette étroite d'unités de certification à l'intérieur d'un même programme lors de l'évaluation d'un dossier scolaire pour s'assurer que l'élève pourra diplômé (+ ou - une unité de certification).

Définir un seuil de pourcentage acceptable d'acquis scolaires de niveau collégial ou d'un DEP

connexe au-delà duquel l'OS sera considéré atteint. Est-ce que la compétence est évaluée ou parle-t-on d'un cumul de connaissances? Peut-on établir une fourchette entre 85% et 100% comme en reconnaissance des acquis pour les cours ou les préalables?

Ces questions de principe doivent permettre de placer l'élève au centre de sa formation collégiale. L'indécision vocationnelle et l'échec contribuent au décrochage lorsque cela devient trop difficile de modifier son parcours scolaire. En appliquant l'un ou l'autre de ces principes, l'API peut faciliter le cheminement de l'élève. C'est à nous d'y voir.

Si vous souhaitez recevoir une copie du document complet, adressez-vous au président de l'APAPI à l'adresse suivante :

Normand Lalonde
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil (QC) J4H 3M6



Le cégep@distance, partout avec vous.

Demandez notre Guide de choix de cours dès aujourd'hui.
Inscription en tout temps.

Montréal : (514) 864-6464
Extérieur : 1 800 665-6400



Visitez notre site Web : cegepadistance.ca

 Collège de
Rosemont

Éducation
Québec 

ÉVALUATION D'UN DOSSIER SCOLAIRE

par Jean-Pierre Montpetit

Je ne sais pas si mes réponses vont pouvoir vous aider parce que l'autonomie des collèges est une valeur essentielle pour plusieurs établissements. Cependant, je vais vous dire ce que nous faisons et vous pourrez vous en inspirer, l'adapter selon votre Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ou entreprendre des démarches pour la faire modifier.

Ces questions, qui me sont parvenues d'une API, m'ont amené à réfléchir sur mes pratiques. Mes façons de faire sont probablement semblables à la majorité des vôtres mais les questions soulevées me confirment qu'il n'y a jamais rien de clair pour l'ensemble du réseau, que les pratiques peuvent varier selon ce que le collège privilégie ou selon la PIEA locale. Cela me confirme également que l'API se sent souvent seul face à ces problèmes et qu'il a besoin d'appui tant du côté de son Directeur ou de sa Directrice des études que de l'APAPI. Cela me confirme également que le temps passé à réviser la PIEA ou à siéger sur le comité d'implantation de programme, ce n'est pas du temps perdu puisque après coup, on y gagne du temps et une marge de manœuvre. Voici donc mes réponses aux différentes questions posées.

Q : Est-ce que tu fais appel à l'expertise des départements pour évaluer le contenu de la formation ?

R : Seulement pour la formation spécifique.

Q : Est-ce le département ou l'API qui détient le «pouvoir décisionnel» pour accorder ou non une équivalence ?

R : Selon notre PIEA, c'est l'API qui a le pouvoir décisionnel. La décision du département risque trop d'être associée à la tâche du professeur ou de la professeure (exemple: s'il y a peu d'élèves inscrits ou si la non reconnaissance d'une compétence permet d'avoir un groupe cours supplémentaire qui gonfle les tâches, ça vient fausser l'évaluation). Les questions qu'on pose au département sont les suivantes: «Est-ce que le cours suivi par l'élève couvre au moins 80% de la matière que vous enseignez?» «Est-ce qu'il possède les éléments de compétences préalables à d'autres concepts pour les cours ultérieurs?» Si la réponse est oui aux deux questions et que l'élève a réussi son cours il y a moins de 10 ans avec plus de 65%, l'API reconnaît le cours. Tout cela est déterminé par notre PIEA.

Q : Existe-t-il une date limite pour formuler une demande d'équivalence auprès de l'API ?

R : Oui, au plus tard 10 jours après le début de la première session, tel que défini par la PIEA locale. Comme on admet l'élève en mars, il a donc 4 mois et demi pour effectuer sa démarche après la rencontre d'admission du 23 mars. On évalue, une fois pour toutes, le dossier de l'élève pour lui proposer un cheminement adéquat dès le départ.

Q : Existe-t-il un «ticket modérateur» sur le nombre d'équivalences accordé à l'intérieur d'un programme ?

R : Oui. Notre PIEA stipule que le nombre maximum d'équivalences est limité au 2/3 du programme sauf s'il s'agit d'un programme identique suivi dans un autre collège du Québec (exemple, l'élève en Techniques Administratives au Collège Bois-de-Boulogne faisant un transfert au Collège de l'Outaouais). Ce n'est pas la même situation pour l'élève qui provient d'une autre province ou d'un autre pays.

Q : Un cours universitaire peut-il servir pour des fins de diplomation au BAC et aussi en équivalence au DEC ?

R : Oui, parce qu'on évalue des Objectifs et Standards. Par exemple, lorsque l'élève est bilingue, on ne lui fait suivre de cours d'anglais car il a prouvé qu'il est compétent. Notre PIEA est claire là-dessus. On applique l'approche par compétences. C'est la même chose lorsque l'élève possède un DEP en informatique. On lui reconnaît une équivalence de compétences. Utilisez votre libre arbitre.

Q : Qui élabore les tables d'équivalences de cours entre l'ancien et le nouveau programme IAPI ou le comité local d'élaboration de programme ?

? Est-ce

R : Le ministère de l'Éducation du Québec fournit une table de correspondance DEP-DEC ou DEC-DEP pour tout nouveau programme développé par Objectifs et Standards. On y parle bien sûr d'objectifs atteints (OA) et d'objectifs techniquement atteints (OT). On ne parle donc pas de cours mais bien de compétences.

Par ailleurs, l'API fait partie d'un comité d'implantation de programme. Il dépose une table de concordance et la défend. Tout le monde y gagne parce que les départements ne débarquent pas dans les plate-bandes de l'API... et ça enlève de la «job» aux départements. En vrai professionnel, on peut défendre notre dossier adéquatement.

Finalement, voici aussi comment nous procédons pour reconnaître des cours de la formation générale à l'élève qui a étudié dans d'autres pays. Nous utilisons l'évaluation du ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI) ou l'évaluation de Michel Côté du Service régional des admissions du Montréal métropolitain (SRAM) appuyée par les relevés de notes d'outre frontière. Par exemple, si j'évalue le dossier d'un élève à une deuxième année d'études collégiales, je cherche les disciplines de la formation générale (FG). Si j'en trouve au relevé de notes et ce, avec notre barème de réussite de 60%, je donne un ou deux cours en équivalence selon que le cours s'étale sur une session ou une année. (Notez que le 8/20 européen est refusé). Un autre exemple: un cours de français de 13^{ème} année en Ontario s'étale sur un an. Je reconnais donc deux cours de français. Si l'élève a réussi un cours d'arabe, je reconnais un ou deux cours complémentaires selon le cas (OA 0010 et 000Z). Dans un même ordre d'idées, comme les personnes n'ont habituellement pas de cours d'éducation physique correspondant à ceux du collégial à leur relevé de notes, elles doivent alors faire les trois cours d'éducation physique. On ne consulte donc pas les départements pour la formation générale mais on fait toujours attention pour ne pas mettre l'élève en péril lorsqu'on établit son cheminement.

Une dernière remarque en ce qui concerne le français. L'élève admis en mars et qu'on estime qu'il possède les compétences requises pour l'épreuve uniforme de français (ÉUF), on lui permet de faire l'épreuve uniforme en français au mois de mai, soit quelques mois suivant son admission. À titre d'exemple, l'élève de niveau universitaire en provenance du Maroc et admis en mars pourra faire l'ÉUF de mai. S'il la réussit, on lui reconnaîtra les quatre cours français. S'il l'échoue, on lui donnera de l'enseignement correctif ou des cours de français avant de le réinscrire à l'épreuve uniforme de français.

Voilà une série de questions et de réponses qui pourront vous aider à baliser vos actions si ce n'est déjà fait. Vous remarquerez que plusieurs de mes réponses sont basées sur les principes énoncés dans le document «Réussir un changement de parcours».

Enfin, il serait fort intéressant de connaître les pratiques qui diffèrent sans doute d'un collège à l'autre. Vous pourriez nous en faire part dans le prochain Entr'api...

Au plaisir de vous lire!

Jean -Pierre Montpetit
ITA Saint-Hyacinthe



**Service régional
d'admission au
collégial de Québec**

Rien de plus facile que de faire sa demande
d'admission au cégep via l'Internet

www.sraq.qc.ca

Pour assister vos élèves à effectuer un choix
de programme éclairé, invitez-les à visiter notre
nouveau site d'orientation

www.cursus.qc.ca